



La Page diocésaine

20 février

Journée mondiale de la justice sociale : une de plus ?

« La justice sociale est une condition fondamentale de la coexistence pacifique et prospère des hommes au sein des nations et entre les nations elles-mêmes. Nous servons la justice sociale lorsque nous défendons l'égalité des sexes ou les droits des peuples autochtones et des migrants ». (Site Journée mondiale de la Justice sociale)¹

Parfois, il peut nous apparaître plus facile de définir l'injustice sociale... Quand nous découvrons dans notre milieu, notre société, notre monde, notre Église même, les abus de pouvoir, les inégalités, la pauvreté, le sexisme, le racisme, la violence, les guerres... Face à ces maux, notre réflexe est parfois de dire : « Merci, mon Dieu! Je suis sain et sauf. Garde-moi à l'abri. Je te prie pour ceux et celles qui n'ont pas cette chance! »

Bien avant que les Nations Unies ne décrètent, en 2007, la Journée mondiale de la Justice sociale, notre Église, dès 1891 avec le document *Rerum Novarum*, s'était engagée à faire advenir, face aux conditions pitoyables des travailleurs et des travailleuses de la révolution industrielle, une société plus juste, plus équitable. Une société où les personnes, les groupes et les gouvernements seraient des acteurs responsables d'un bien commun à mieux répartir dans un climat d'autonomie et de liberté. Pourtant, nous réalisons, un siècle plus tard que des mauvaises conditions de travail persistent toujours réduisant des enfants, des femmes, des hommes au minimum vital.

En fait, une société plus juste où chacune et chacun occupe sa place et jouit de ce qu'il lui faut pour vivre convenablement n'est-elle pas une image du Règne de Dieu annoncé par Jésus? Puis-je être une ouvrière, un ouvrier de justice sociale? Pourquoi pas! Quand je paie ma juste part d'impôts pour assurer des services sociaux et gouvernementaux à toutes et à tous; quand je refuse de chanter dans la chorale des insatisfaits et des colporteurs d'une société de la peur de tout; quand j'appuie les demandes pour un salaire minimum convenable; quand je parle « positif » et coupe court aux propos racistes, sexistes, xénophobes, homophobes, islamophobes; quand je donne de mes sous, de mon temps à un groupe communautaire, à un projet qui rend mon milieu, ma paroisse, plus inclusive, plus fraternelle, plus équitable, plus respectueuse de l'environnement.

Alors, en ce 20 février, pourquoi ne pas rejoindre quelques personnes et partager, sur les réseaux sociaux, au téléphone, autour d'un café votre désir d'un monde plus juste.

Ce 20 février, Journée mondiale de la justice sociale, je réfléchis, je prie et j'agis...

Jacques Morin, Longueuil

¹. www.un.org/fr/events/socialjusticeday